

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 100 (1959), p. 1-20

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1959\\_\\_100\\_\\_1\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1959__100__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1959, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

## DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

N<sup>os</sup> 1-2-3. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1959

### SOMMAIRE

I. — Procès-verbal de la séance du 21 janvier 1959. . . . .	2
II. — Procès-verbal de la séance du 18 février 1959. . . . .	11
III. — Procès-verbal de la séance du 18 mars 1959 . . . . .	12
IV. — Rapports du Trésorier et de la Commission des Fonds et Archives . . . . .	14
V. — Les prix de revient de travaux de mécanique, communication par M. Maurice DUMAS. . . . .	20
VI. — Variétés : L'automatisation dans la préparation des documents statistiques à l'explo- itation, par M. P. PEPE. . . . .	28
Définition et mesure de la productivité, par M. L. A. VINCENT . . . . .	35
Comparabilité de certaines caractéristiques socio-économiques dans les recensements de 1960 en Europe, par M. Marcel BRICHLER . . . . .	47
VII. — Bibliographie : Dictionnaire des sciences économiques (J. Romeuf), par M. Charles PENGLAOU . . . . .	69
Le bilan, sa structure, ses éléments (André Dalsace), par M. Charles PENGLAOU . . . . .	70
Introduction à l'étude du bilan et de la comptabilité (André Dalsace), par M. Charles PENGLAOU . . . . .	71
Principes de science économique (Dauphin-Meunier), par M. Pierre CAUBOUÉ . . . . .	72
Arithmétique des lois de probabilités (Daniel Dugué), par M. P. THIONET . . . . .	72
Étude statistique sur trois hôpitaux de l'Assistance Publique, tome I, Chirurgie (Norbert Marx), par M. M. AUBENQUE. . . . .	75
VIII. — Liste de publications reçues du 1 <sup>er</sup> octobre 1958 au 31 mars 1959. . . . .	77
IX. — Liste des principaux articles parus dans les publications de l'I. N. S. E. E. du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1958 . . . . .	80

## I

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 1959

## SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE DUMAS, PRÉSIDENT SORTANT.  
 INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1959 ET DU BUREAU.  
 DISCOURS DE M. GABRIEL CHEVRY.  
 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.  
 NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.  
 COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.  
 COMMUNICATION DE M. MAURICE DUMAS : « LES PRIX DE REVIENT DE TRAVAUX DE MÉCANIQUE ».

## OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE DUMAS, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 h. 30 dans les Salons de la Maison des Polytechniciens par M. Maurice Dumas, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES,

Je vous dois dès l'abord de vous rappeler ce que fut l'année 1958 pour notre Société.

Notre Société vient de vivre une grande année; je veux parler de l'année en général, de cette année qui a vu la naissance d'une République; du point de vue statistique, c'est là un événement qui, depuis qu'une République a vu le jour en France, se produit en moyenne une fois tous les quarante ans environ, ce qui se rapproche comme probabilité du gain d'un numéro plein à la roulette; de plus, l'année 1958 annonce une révolution économique européenne, ce qui, du point de vue des futures statistiques, se traduira par des points anguleux ou des décrochements (dans quel sens?) qui seront visibles sur les courbes que les économistes ne manqueront pas d'établir dans les années qui viennent.

Notre Société a vécu cette grande année dans des conditions statistiquement voisines de la normale; mais la normale, pour qu'elle soit normale, comporte, à côté de motifs de satisfaction, des pertes bien cruelles.

Pertes cruelles en les personnes de sept des nôtres qui ont disparu. Ce sont MM. Jean Delapierre, Roland Fontaine, Frédéric François-Marsal, George Sarton, et Madame Faith Williams. Ce sont aussi deux anciens Présidents. Si devant tous ces deuils nous nous inclinons avec émotion, nous devons bien une pensée spéciale à ces deux derniers : nous avons tous présent à la mémoire M. René Risser, qui a toujours été si assidu à nos séances, où il se plaçait au premier rang, et qui l'année dernière avait reçu une plaquette de bronze commémorant le cinquantième anniversaire de son admission à notre société. Nous pensons tous également à M. Raymond Rivet, enlevé très jeune par une cruelle maladie qui l'a tenu éloigné de nos travaux ces dernières années. M. René Risser, actuaire et théoricien de la statistique, et M. Raymond Rivet, statisticien officiel et auteur de remarquables travaux, ont emporté l'un et l'autre nos regrets les plus vifs.

Comme en contrepartie de ces pertes, la normale nous valu vingt-huit admissions de membres titulaires, compensés il est vrai en partie par une vingtaine de démissions et de radiations, de sorte que l'effectif est resté stationnaire, trop stationnaire; regrettons-le et souhaitons une bonne activité aux nouveaux admis.

Je cite maintenant, sans en redire les mérites, les communications que notre société a entendu dans ses séances mensuelles, et diffusé dans son journal.

*La localisation rationnelle des productions agricoles (Étude théorique)*, par M. J. KLATZMANN.

*La généralisation du test de Schuster au cas des séries autocorrélées*, par M. Maurice ALLAIS.

*Mortalité et alcoolisation excessive*, par M. Sully LEDERMANN.

*Méthode de recherches utilisée pour la détermination des communes-dortoirs de la Région parisienne*, par M. Marcel BRICHLER.

*Nouvelle méthode d'analyse de la structure du pouvoir d'achat et de la pression inflationniste*, par M. Pierre VINOT.

*Considérations sur la fortune mobilière en France à cinquante ans de date (1908-1958)*, par M. Georges LANUSSE.

*De la communauté Européenne à l'association économique Européenne - Étude statistique*, par M. Charles PENGLAOU.

*Le Référendum - Essai d'étude statistique*, par M. Jacques DESABIE.

*Étude statistique sur les lectures des enfants*, par M. A. MILHAUD.

*Une enquête par sondage sur les dépenses d'entretien de la propriété bâtie*, par M. Jacques de PORTZAMPARC.

Cette énumération trop sèche d'un tel ensemble de savants travaux me conduit à noter que j'ai cru vous intéresser en vous adressant cette année quelques *mots* qui, dans mon esprit, devaient contribuer à placer un peu plus qu'avant notre société dans l'actualité vivante. C'est un bien grand but pour une bien petite chose; mais *ne vaut-il pas mieux allumer une toute petite lumière que de se plaindre de l'obscurité ?*

Je me suis laissé dire que c'était là un proverbe chinois, un proverbe qui nous était venu donc d'un pays où sous nos yeux les pelletées de terre font encore surgir des barrages, d'un pays où de petits hauts fourneaux sont jugés bons tant que les grands hauts fourneaux n'existent pas en nombre suffisant, d'un pays enfin qui nous étonne journellement par l'allure de ses courbes économiques.

Ce souhait de suivre l'actualité s'est trouvé exaucé à plusieurs reprises cette année : par la savante communication de M. Allais, qui nous a soumis quelques jours avant une conférence qui a fait bien du bruit dans le monde savant, la partie statistique sur laquelle il appuyait sa thèse; par l'étude du référendum au lendemain de celui-ci, par M. Desabie, et aussi par les considérations sur la fortune mobilière de la France en cinquante ans, puisqu'il s'agissait des cinquante ans que son auteur, M. Lanusse, achevait de passer dans notre société.

Mes chers collègues, il y a quelques jours, nous tous écrivions, des heures durant, des vœux de nouvel an qualifiés alternativement de « bien sincères » et de « meilleurs ». Rien ne permet de dire que nous n'étions pas sincères nous-mêmes dans l'expression de nos sentiments; rien, si ce n'est que la répétition évoque la routine, et que ce qui est fait par routine perd une partie de cette spontanéité qui se refuse à feindre.

Ces réflexions, je me les faisais au moment où j'abordais par la pensée le sujet qui nous réunit ce soir. C'est pour cela que je tiens à faire cette déclaration liminaire qu'en cédant à la tradition d'évoquer par quelques mots notre si dévoué secrétaire général et notre nouveau président, la tradition n'aura en l'occurrence aucun des aspects de la routine, et que les bons sentiments que j'éprouve à l'égard de nos deux éminents confrères sont en réalité bien plus forts que je ne saurais les exprimer.

Si l'année 1958 a été pour notre société une année quasinormale, cela ne veut pas dire qu'il n'y eut qu'à la laisser vivre. La réalité est qu'il a fallu, rien que pour la faire vivre et lui préparer de bons lendemains, un travail, une surveillance et, partant, un dévouement sans défaillance, que, pour notre bonne fortune, notre société a trouvés, réunis à bien d'autres qualités, chez M. Pierre Depoid, toujours souriant, toujours d'humeur égale même dans ses discussions avec l'imprimeur, toujours à l'affût d'un retard à rattraper ou à éviter dans la sortie de notre journal et d'un sujet intéressant pour animer nos réunions. Je vous demande de lui manifester par nos applaudissements combien nous lui sommes reconnaissants de ce qu'il fait pour notre société, *depuis pas moins de dix-huit années!* Combien un président se sent éphémère, et voué par suite à l'impuissance, devant une si fructueuse constance!

Et maintenant, mes chers collègues, j'ai, suivant la tradition, à vous présenter notre nouveau Président; et suivant une tradition non moins bien établie, j'ai à vous déclarer qu'il n'est nul besoin de vous le présenter, puisque vous le connaissez déjà par lui-même et par ses travaux. Je vais donc suivre ces deux traditions, mais, comme plus haut, ce n'est pas pure routine, car le fait est qu'aucune séance de l'année 1958 ne s'est passée sans que soit évoqué M. Gabriel Chevry : ne fut-il pas parrain de presque tous les 28 nouveaux membres de notre société? Vers lui donc est montée, tout au long de l'année, une vague de gratitude dont le déferlement magnifique a été son élection, acquise à l'unanimité. Nous allons donc avoir à notre tête un Président, si j'ose dire, recruteur, d'une efficacité prouvée : tout cela est de bien bon augure pour notre société.

Mais il y a peu d'exemple, s'il y en a un, que l'on soit nommé Président sans avoir payé de sa personne, et présenté à la société quelques unes de ces communications qui sont l'ornement de nos réunions mensuelles, et qui assurent à notre journal la valeur technique qui lui est reconnue. M. G. Chevry est sous ce rapport en règle avec la tradition; nous lui devons deux magnifiques communications :

— *Un nouvel instrument de travail statistique : le fichier des établissements industriels et commerciaux* (Journal de juillet 1948).

— *La structure industrielle de la France* (Journal de janvier 1952).

Ainsi la première est consacrée au fichier des établissements, et la seconde à une étude faite à partir de ce fichier. La seconde justifie l'intérêt du travail considérable qui est à l'origine de la première, et la première, il suffit de la parcourir, nous rappelle en tant que de besoin la somme des qualités qu'il faut pour mener à bien un tel travail (nous serions tenté de dire : travail de bénédictin, mais cette expression ne mériterait-elle pas d'être aujourd'hui supplantée par celle de : travail de statisticien ?).

Statisticien, M. G. Chevry n'a pas cessé de l'être dans toute la force du terme, non pas certes depuis sa naissance en 1907, à l'ombre de l'atelier paternel de coutellerie de Nogent, non pas sans doute depuis son entrée à l'X, en 1926, où c'est à peine si le calcul des probabilités était effleuré, mais en tout cas depuis qu'en 1929 il a été reçu au concours de la Statistique Générale de la France.

Ayant ainsi commencé à vous dévoiler le curriculum vitæ de notre Président, pourquoi ne pas continuer ?

En 1931, il devient membre de notre société — bien avant bon nombre d'entre nous : je crois qu'il précisera tout à l'heure que ce fut un mercredi 21 janvier, tout comme aujourd'hui — et sa profession l'appelle en Indochine, où il restera jusqu'en 1938; pendant trois années, il y est chargé du contrôle des assurances, ce qui mérite bien d'être signalé.

Peu après son retour commence pour lui un vide de près de cinq ans, que d'aucuns ont appelé de grandes vacances; puis c'est dans le cadre singulièrement élargi de la Statistique Générale devenue Institut National de la Statistique et des Études Économiques, qu'il exerce des fonctions de Directeur des enquêtes économiques, d'Inspecteur général, de Directeur des enquêtes et inventaires démographiques et économiques, d'adjoint au Directeur général, et, depuis 1949, de Directeur de l'exploitation : les titres parlent d'eux-mêmes et indiquent combien les fonctions occupées ont été de première importance : des fonctions de responsabilité, des fonctions de Directeur et d'animateur, et toujours des fonctions de Statisticien.

On peut être Statisticien de bien des manières (il y a tant d'acceptions au mot statistique!); M. G. Chevry l'a toujours été à la manière qu'évoquent ces mots : Statistique Générale de la France, avec donc pour base de son travail, le rassemblement matériel des données numériques, leur présentation et leur interprétation. Pas un de nous ne manque de reconnaître de la grandeur à de telles occupations, car pas un de nous n'ignore quels soins il faut apporter à la préparation de grandes enquêtes, quelle persévérance il faut pour obtenir des réponses inspirant confiance, quelle finesse et quelle impartialité il faut pour séparer le bon grain de l'ivraie, et combien il faut d'habileté pour présenter en toute objectivité les résultats de façon telle que l'effort du travail n'apparaisse pas et que seule reste à qui les consulte l'impression qu'une présentation aussi parfaite n'a pu que s'imposer d'elle même, et venir naturellement, et la première, à la pensée du statisticien.

Que M. G. Chevry soit fier d'avoir consacré son activité professionnelle à cette sorte de statistique, voilà qui n'est pas douteux; qu'il en soit légitimement fier,

voilà ce que personne ne songe à contester rien qu'au vu de l'énoncé des qualités qu'il faut pour y réussir au point atteint par M. G. Chevry.

Si importants que soient les travaux évoqués par les communications de M. Chevry ils n'ont certes pas été les seuls, et pour ne citer que ceux qui ont été publiés, il faut se reporter à une liste de vingt titres et plus.

Les sujets sont des plus divers : Les précurseurs de la statistique — La bataille de l'eau minérale — Les fonctionnaires dans les conseils d'administration du secteur nationalisé — Les enquêtes par sondage — Les statistiques régionales : il ne s'agit là que d'un échantillon.

Ces sujets ont fait l'objet de communications à l'Institut international de statistique, de publications dans le « Journal of the American Statistical Association », dans la « Nouvelle Revue de l'Économie Contemporaine » — j'en passe — mais je n'aurais garde d'oublier de citer la découverte, qu'à ma confusion, je n'ai faite qu'à l'occasion de la préparation de ces quelques mots : j'ai découvert l'existence d'un Bulletin de l'Association des Ingénieurs de la Statistique, animée d'ailleurs par M. G. Chevry, bulletin riche en communications touchant à tout ce qui peut faire l'objet de statistiques, en communications qui, je me le disais tout bas, feraient si bien, elles aussi, dans notre Journal !

Mais je dois m'arrêter, surtout que je pense demander dans quelques minutes la parole à notre Président.

#### INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1959 ET DU BUREAU.

#### DISCOURS DE M. GABRIEL CHEVRY.

MON CHER PRÉSIDENT,  
MES CHERS COLLÈGUES.

C'est un lieu commun d'épiloguer sur la fuite du temps, de faire par la pensée des retours en arrière et, ce qui est plus grave, c'est sans doute un signe de sénilité, mais, au moment où je prends place au fauteuil symbolique de la présidence de notre Société, je ne puis m'empêcher de me rajeunir de 28 ans en me reportant à ce début de l'année 1931 où je fus admis à la Société de Statistique de Paris.

Il serait inexact, et du reste inconvenant, de dire que j'y suis entré malgré moi, mais il est vrai, il faut le reconnaître, que j'y fus admis sans l'avoir véritablement désiré. Ce plutôt par obéissance.

J'étais en effet depuis un an à la S. G. F. lorsque notre Directeur Michel Huber me fit savoir que « le moment était venu de m'inscrire à la Société de Statistique de Paris ». Ce furent là, je crois, ses propres termes et ceux d'entre vous qui ont bien connu Michel Huber conviendront qu'une telle formule d'invitation était bien dans sa manière. Il n'était, bien entendu, pas question d'émettre des objections ; je n'en avais d'ailleurs aucune à formuler. Et c'est ainsi que ma candidature ayant été présentée à la séance du 17 décembre 1930, je fus admis, suivant l'usage, à la séance du 21 janvier 1931, celle où M. Louis Marin cédait la présidence à Albert Aupetit.

J'entrais ainsi dans un monde ignoré, voire inquiétant, paré, pour le jeune statisticien-adjoint que j'étais alors, de tous les prestiges de la science et de l'expérience. Au cours de cette séance, on discuta une communication d'Adolphe Landry sur les taux rectifiés de mortalité et de natalité ; on parla donc de population type, de table de survie, des taux de reproduction bruts et nets de Kuczynski, toutes choses qui étaient encore un peu mystérieuses pour un néophyte, et je puis affirmer, sans aucune fausse modestie, que, pas un instant au cours de cette séance, je ne songeai qu'un jour peut-être, de nombreuses années plus tard, je pourrais devenir le président de cette Société savante qui m'accueillait dans son sein.

Très sincèrement, je me retrouve avec des sentiments sensiblement analogues 28 ans plus tard, au moment où vous me faites, mes Chers Collègues, l'insigne et périlleux honneur de me confier effectivement cette présidence, et les six années de préparation à ces hautes fonctions que votre tradition a prévues dans sa sagesse, n'ont pas suffi à me persuader que je puisse avoir des titres valables à les occuper.

Cette conviction, ou plutôt cette absence de conviction, rend particulièrement vifs et chaleureux les remerciements que je vous dois.

L'honneur de vous présider est insigne et certainement redoutable lorsqu'on considère la liste des 97 éminentes personnalités qui se sont succédé à ce fauteuil, soit comme Président, soit comme Président honoraire, depuis la fondation de notre

Société. Cette liste rassemble, depuis près d'un siècle, tous les plus grands noms de la Statistique française, tous ceux qui se sont illustrés dans ses diverses acceptions ou applications : statistique théorique et calcul des probabilités, démographie, statistique économique et économétrie, statistique sociale, génétique statistique, contrôle statistique de la qualité.

J'éprouve une émotion profonde et un sentiment de parfaite indignité à voir ce soir mon nom s'inscrire à la suite d'une telle liste. Mes titres et mérites m'apparaissent en effet extrêmement minces pour succéder à M. Maurice Dumas dont les ouvrages font autorité dans le domaine des applications de la statistique dans l'industrie. Sans doute, le « démon » qui préside à l'ordre de succession des Présidents et qu'à dénoncé mon prédécesseur dans son discours de l'année dernière, a-t-il voulu obtenir un effet de contraste particulièrement saisissant en remplaçant un auteur fécond et un spécialiste qui se trouve aussi à l'aise dans les spéculations théoriques que dans leurs applications pratiques, par un homme qui n'a pour ainsi dire rien publié, et qui a passé sa vie dans les besognes les plus terre à terre et les opérations les plus banales de la statistique.

Et, puisque la tradition est établie que le Président nouvellement installé parle à ses collègues, soit de ses conceptions personnelles sur la statistique, soit plus simplement de l'application des méthodes de la statistique au domaine particulier qui constitue sa spécialité, je profiterai de cette tribune qui m'est accordée quelques instants pour vous entretenir, non pas de cette acception du mot « statistique » qu'est l'étude numérique des ensembles de faits — le sujet est trop vaste — mais d'une partie seulement de cette statistique descriptive, à savoir de l'élaboration du chiffre statistique.

Cette élaboration des données chiffrées, il faut reconnaître qu'on n'ose plus guère en parler, sans doute parce qu'on la tient pour le *ba ba* du métier de statisticien et pour une tâche mineure où tous les problèmes sont résolus depuis longtemps, et aussi parce qu'elle postule plus d'expérience et de bon sens que de véritable science.

Je voudrais ce soir, non pas tenter une réhabilitation de cette partie initiale de l'observation statistique, car une telle entreprise nécessiterait d'assez longs développements, mais seulement vous soumettre quelques remarques destinées à rappeler à quel point cette phase de notre travail est fondamentale et à montrer que certaines de ses difficultés ne sont pas vaincues.

Est-il besoin d'insister longuement sur l'importance primordiale que revêt, dans notre discipline, l'élaboration du chiffre? Il doit tomber sous le sens que de la qualité de l'enquête et de son exploitation dépendra très étroitement la qualité même de ses résultats. N'est-il pas également évident, ou du moins ne devrait-il pas l'être, que les modalités d'exécution de l'enquête sur le terrain, les définitions et conventions adoptées à son sujet, les codes et nomenclatures choisis pour les classements, les règles suivies pour le chiffrage des réponses, bref toutes les circonstances qui ont présidé à la fabrication du chiffre, présentent un intérêt capital lorsqu'il s'agit de livrer les résultats et surtout de les commenter et de les interpréter? C'est dans la bouche de tous ceux qui ignorent ces circonstances, ou qui veulent les ignorer, que la statistique peut mentir et le fait si souvent.

Certes, l'obtention des données statistiques à partir de l'observation directe peut paraître très banale et n'exiger que du bon sens, encore que la technique des sondages, d'un emploi de plus en plus fréquent, ne soit pas à la portée du premier venu, mais l'élaboration statistique comporte une difficulté d'ordre général qui lui confère d'ailleurs un intérêt puissant; elle constitue un affrontement constant avec le réel.

Il serait paradoxal de prétendre que cette élaboration est un sport et pourtant elle offre avec le sport un point commun. Le sport, vous le savez, divise les sportifs et ceux qui se tiennent pour tels en deux catégories : d'une part, ceux qui le pratiquent sur les stades et, d'autre part, ceux qui regardent les premiers ou se contentent de lire « l'Équipe ». Les données chiffrées classent de même les statisticiens en deux groupes : ceux qui les font et ceux qui en parlent. Et ces derniers en parlent généralement sans aménité particulière pour ceux qui les font.

Le statisticien, qui poursuit des recherches sur des résultats numériques obtenus par d'autres que lui, court le risque de perdre de vue les faits qui se cachent sous ces nombres et de travailler finalement sur des abstractions, tandis que celui dont la tâche consiste à fabriquer des données statistiques ne peut pas oublier qu'il livre une bataille incessante contre des réalités qui ne se laissent pas toujours appréhender

facilement et contre des hommes — car l'information statistique est presque toujours fournie par des hommes — contre des hommes qui ne le comprennent pas, le comprennent mal ou ne veulent pas le comprendre, contre des hommes dont les réponses seront souvent incomplètes, insuffisantes ou réticentes.

La première difficulté d'une enquête statistique est la fixation même de son objet. Il est curieux de constater à quel point les personnes qui viennent demander des enquêtes à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques sont incapables d'exprimer leurs besoins avec précision, les administrations publiques ne faisant d'ailleurs pas exception dans une telle constatation. La plupart des demandeurs ne savent formuler que d'une façon très vague le problème qui les préoccupe et ils laissent au statisticien le soin de le poser lui-même en des termes auxquels la statistique puisse répondre et de choisir aussi bien l'univers à interroger que les questions à lui poser.

Vous n'ignorez sans doute pas qu'un procédé d'établissement des résultats statistiques trop souvent employé, parce qu'il est une solution de facilité, consiste à faire remplir des tableaux de chiffres par des services administratifs la plupart du temps assez ignorants de la technique statistique. Je n'hésiterai pas à dire qu'une telle méthode est à proscrire chaque fois qu'on le peut, parce que la tentation est alors trop grande, pour des employés subalternes, de recopier tout simplement les résultats fournis pour l'année précédente, en leur donnant seulement le léger coup de pouce que peuvent inspirer des impressions personnelles jointes au souci de faire vraisemblable. Que l'on ait cédé à cette tentation, je pourrais en fournir maints exemples, mais je n'en ferai rien pour ne désobliger personne, je dirai seulement qu'on doit toujours préférer à une telle méthode une observation individuelle des faits que l'on veut compter et classer.

L'établissement du questionnaire statistique permettant cette observation individuelle constitue un autre problème très délicat et sans cesse renaissant parce que ce document cherche à établir un pont entre deux mondes qui s'affrontent : celui des organisateurs de l'enquête et celui des informateurs qui auront à y répondre.

Sans doute existe-t-il maintenant une véritable technique du questionnaire statistique et même une double technique, car celle du questionnaire d'opinion n'est pas tout à fait identique à celle du questionnaire portant sur des faits.

Cette technique, qui semble née d'une observation de notre ancien Président Jacques Bertillon, selon laquelle l'informateur statistique est « paresseux, bête et ignorant », s'est dégagée lentement de l'expérience des enquêtes et, plus récemment, des expérimentations faites aux États-Unis en matière de sondages.

On sait, par exemple, que les meilleures questions, celles qui donnent les résultats les plus sûrs, sont celles auxquelles il faut répondre par oui ou par non, ou encore par un nombre, que les plus mauvaises sont celles qui laissent à la personne interrogée trop d'initiative, c'est-à-dire qui lui abandonnent le soin de rédiger elle-même sa réponse avec ses propres mots.

Très peu de manuels de statistique parlent de cette technique du questionnaire, peut-être parce qu'elle résiste à une mise en équations, et plus certainement parce que ses exigences sont parfois contradictoires. Le souci de la simplicité ne s'oppose-t-il pas à celui de la précision ? et ces deux qualités ne sont-elles pas toutes deux nécessaires ? De même, en matière de notes explicatives, s'il est certain que de telles notes sont indispensables, l'expérience apprend qu'elles ne seront lues que si elles sont réduites à leur plus simple expression. Des raisons d'ordre psychologique exigent, d'autre part, que tout questionnaire soit adapté au public qui doit le remplir. Il en résulte évidemment qu'aucun n'est excellent pour tous les genres de publics, d'où la difficulté presque insurmontable de rédiger un questionnaire qui, par sa nature même, s'adresse à tous les publics : par exemple, un questionnaire pour le recensement de la population.

L'exécution des enquêtes sur le terrain, qu'il s'agisse d'enquêtes exhaustives ou par sondage soulève aussi de multiples problèmes parmi lesquels celui du recrutement des enquêteurs et de leur contrôle. Les qualités que l'on doit exiger d'eux sont si nombreuses et variées, que l'on pourrait dire en parodiant Beaumarchais : Aux qualités que l'on exige d'un enquêteur, combien y a-t-il de statisticiens qui seraient dignes de faire les enquêtes sur le terrain ?

L'enquête sur le terrain étant faite, le choix de la méthode de dépouillement constitue un nouveau problème qui ne se posait guère autrefois, lorsqu'on ne pouvait hésiter qu'entre une exploitation entièrement manuelle et l'utilisation de machines

rudimentaires. Actuellement le statisticien dispose de toute une gamme de procédés allant de sa propre main à la calculatrice électronique, en passant par le classi-compteur, la carte à perforations marginales, la machine comptable et la machine à cartes perforées. Mais ce serait une grave erreur de croire que les méthodes les plus modernes rendent les autres caduques. Cette erreur, on l'a commise en France à la fin de la dernière guerre lorsqu'on a témoigné un enthousiasme excessif à la mécanographie par cartes perforées. Depuis on est revenu à des conceptions plus saines et l'on admet volontiers que chaque procédé a ses avantages et inconvénients et surtout des conditions d'emploi et de rentabilité optimums. S'il ne saurait être question à notre époque de dépouiller à la main un recensement général de la population, l'exploitation de quelques centaines de questionnaires simples sera moins rapide et plus coûteuse en mettant en œuvre un lourd appareil de cartes perforées, que si on la réalise à la main ou si l'on utilise des machines simples : classi-compteur, lorsqu'il s'agit de classer et compter des unités ou machine comptable lorsqu'il s'agit de classer et additionner des nombres. Il en résulte qu'un service de statistique important qui a à réaliser des dépouillements très variés doit disposer de toute une gamme de moyens qui lui permettra, après étude de chaque cas particulier, de choisir le moyen le plus économique, le plus rapide, en un mot le plus adéquat.

Notons donc en passant que le vieux classi-compteur de notre ancien Président Lucien March n'est pas une machine périmée, il peut rendre encore d'excellents services, mais seulement pour certains travaux. Les États-Unis l'ont d'ailleurs réinventé, sous le nom de « Multi counter », et sous la forme d'une série de compteurs indépendants rangés en lignes et en colonnes et actionnés chacun par une touche : c'est exactement le classi-compteur March, sans son dispositif d'impression des résultats.

J'ajouterai, et ceci me paraît capital, que le matériel d'exploitation statistique le plus perfectionné ne dispense pas d'une opération intellectuelle essentielle; l'examen critique des questionnaires remplis par le public, c'est-à-dire la recherche des erreurs et invraisemblances, l'élimination des incompatibilités, le comblement de certaines lacunes. Je n'ignore pas, certes, que les calculatrices électroniques modernes peuvent être chargées de ces contrôles et même de ces rectifications, mais il ne faut se faire à ce sujet aucune illusion. Les ensembles électroniques les plus compliqués ne font que les contrôles qu'on leur a prescrits et ne prennent que les décisions qu'on leur a apprises. Ils ne dispensent donc pas, au contraire, d'un examen approfondi de quelques centaines de questionnaires remplis et c'est là une des tâches les plus intelligentes et les plus difficiles de l'élaboration des statistiques.

Je voudrais enfin signaler que si l'étude statistique est une œuvre le plus souvent individuelle, une œuvre de solitaire, l'élaboration du chiffre, elle, est essentiellement une œuvre collective, non seulement parce qu'elle met en œuvre un personnel d'exécution important (pour l'examen critique et le chiffrage des questionnaires, puis pour la perforation des cartes), mais parce qu'elle exige le concours de nombreuses personnes appartenant aux cadres supérieurs. Dès qu'une enquête atteint une certaine taille, elle soulève des problèmes si divers qu'il n'est plus possible à un statisticien unique d'en assumer seul la responsabilité; elle exige des compétences si diverses qu'il faut constituer une équipe et partager les tâches. La rédaction du questionnaire elle même n'est plus l'œuvre d'un seul, chaque membre de l'équipe y ayant apporté sa collaboration.

Il en résulte que l'élaboration du chiffre statistique procure difficilement la notoriété dans un monde où l'on a l'habitude, sans doute parce que c'est la méthode la plus commode, de juger les gens sur le nombre et la qualité des articles qu'ils ont publiés dans des revues spécialisées.

Je ne sais, mes chers Collègues, si les rapides remarques qui précèdent ont pu vous convaincre de l'existence de quelques problèmes dans cette partie un peu méconnue de la tâche du statisticien, dont j'ai voulu vous entretenir. Pour ma part, et sans méconnaître l'intérêt puissant des études de synthèse, de l'interprétation des résultats et de leur confrontation, je la trouve passionnante, parce qu'elle s'appuie directement sur le réel et parce que chaque enquête nouvelle pose des problèmes qui lui sont propres.

A titre d'illustration de mes propos, permettez-moi de vous citer quelques données chiffrées qui vous montreront précisément l'ampleur que revêt à l'heure actuelle,

dans une maison comme l'I. N. S. E. E., ce travail d'élaboration des chiffres statistiques.

Au cours de l'année 1958, l'I. N. S. E. E. a traité 5 600 000 questionnaires ou documents individuels et perforé à cette occasion 7 500 000 cartes; ceci au titre de ce qu'on peut appeler ses tâches courantes, c'est-à-dire en dehors des grandes opérations statistiques que constituent les recensements (Population et Agriculture) dont l'exploitation s'échelonne sur plus d'une année de calendrier.

Le recensement de la population de 1954 a fourni près de 64 600 000 questionnaires à exploiter et autant de cartes perforées. Le recensement de l'agriculture de 1956, 2 540 000 documents, qui ont donné lieu à la perforation de 20 228 000 cartes.

L'ampleur de ces travaux explique l'affirmation que j'ai prononcée tout à l'heure selon laquelle les données statistiques partagent les statisticiens en deux groupes : ceux qui les font et ceux qui en parlent. Bien sûr, personne n'interdit aux fabricants de chiffres statistiques de les présenter aux utilisateurs, de les commenter, de les interpréter et même de les utiliser dans des études plus élaborées, et il est incontestable qu'ils sont les mieux qualifiés pour parler des chiffres qu'ils ont établis. Mais c'est le temps qui leur manque. A l'I. N. S. E. E., un personnel technique numériquement insuffisant se trouve malheureusement trop absorbé par les besognes de l'élaboration statistique pour pouvoir poursuivre sa tâche au-delà de la présentation brutale des résultats.

\* \*

Avant de terminer, vous permettrez, j'espère, à votre nouveau Président, non pas de vous proposer un programme complet d'action pour la durée de son mandat, les statuts de notre Société ne lui en donnent pas le droit, mais d'attirer votre attention sur un point qui me paraît important et grave, car il ne s'agit de rien de moins que de l'avenir de notre Société.

La préparation de mon allocution de ce soir m'a conduit à faire quelques recherches dans la collection du journal de la Société. C'est une lecture fort instructive et que je vous recommande. Elle m'a permis de constater qu'à la fin de 1930, c'est-à-dire au moment où j'y suis entré, la Société comptait 742 membres de toutes qualités dont 690 membres titulaires à titre personnel. A la fin de 1957, l'effectif total est passé à 830 dont 713 membres titulaires à titre personnel et 94 sociétés qui n'existaient pas, en tant que membres, il y a 27 ans.

En 27 ans, une augmentation de 88 membres au total (soit moins de 12 %) et de seulement 23 membres titulaires à titre personnel (soit moins de 4 %) me paraît ridiculement faible, et tout à fait anormale. Elle ne correspond absolument pas à l'élargissement, depuis 1930, de l'audience que la statistique rencontre en France dans les différents milieux, au développement de ses applications en divers domaines, à l'extension qu'ont subie les Services de Statistique dans les administrations publiques, dans les organisations professionnelles et dans certaines entreprises privées, à l'accroissement du nombre des élèves de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris.

Je souhaiterais que tous les membres de la Société réfléchissent un peu à cette situation qui me paraît, je le répète, paradoxale, qu'ils essaient d'en analyser les raisons et qu'ils en fassent part au Conseil de la Société pour lui permettre la mise sur pied d'un programme d'action.

Pour apporter une contribution personnelle à une telle recherche, je dirai que le problème de l'extension de la Société me paraît étroitement lié à celui de son journal dont la présentation aurait besoin d'être rajeunie et dont le contenu devrait être développé et diversifié.

Pour accroître le rayonnement de la Société, il faut en effet recruter de nouveaux membres, aussi nombreux que possible et surtout fidèles. La propagande que chacun d'entre nous peut et doit faire autour de lui est certes normale et indispensable, mais elle ne suffit pas, car elle aboutit trop souvent à recueillir des adhésions de complaisance, que l'on nous concède pour nous faire plaisir mais sans beaucoup de conviction et qui sont souvent suivies un ou deux ans plus tard d'une démission catégorique ou de cette démission honteuse que constitue le refus de la cotisation. Ce qui me semble désirable, c'est que toute personne qui s'occupe peu ou prou de statistique éprouve le besoin de recevoir régulièrement notre journal pour y trouver des articles ou communications toujours intéressants et parfois utiles. C'est donc

sur le journal, sur sa présentation extérieure et sur sa qualité intrinsèque, que nous devons, à mon sens, porter d'abord notre effort, même si cela doit compromettre momentanément l'équilibre de notre budget, parce que c'est, à mon sens, la condition sine qua non d'un recrutement massif de nouveaux membres.

Mais il est possible que vous soyez d'un avis différent et que vous ayez d'autres suggestions à faire. Votre Président sera heureux de les accueillir et il vous en remercie d'avance.

#### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 1958 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

#### NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

Le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Gabriel MARC est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

M. Jacques ZIGHERA, ancien élève de l'École Normale Supérieure, Administrateur du Centre Français de Recherche Opérationnelle, auxiliaire à la division des problèmes industriels de la C. E. C. A., 18, rue J.-B. Esch, Luxembourg, et 115, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>), présenté par MM. Kreweras et Leroy.

M. Achille KOMAROVER, médecin-conseil à la Sécurité Sociale, 16, rue Émile-Zola, Pavillon-sous-Bois (Seine), présenté par MM. N. Marx et J. Vacher.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

#### COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société l'ouvrage suivant :

*Vues sur l'économie de l'Oubangui-Chari*, par J. ROMEUF.

#### COMMUNICATION DE M. MAURICE DUMAS : « LES PRIX DE REVIENT DE TRAVAUX DE MÉCANIQUE ».

Le Président donne la parole à M. Maurice DUMAS pour le développement de sa communication dont le texte est inséré ci-après.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. ROSENFELD, DEPOID, FOURASTIE, COURBIS, GODIN, VENTURA.

La séance est levée à 11 h.

---

## II

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1959

## SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL CHEVRY, PRÉSIDENT  
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE  
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES  
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES  
COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
COMMUNICATION DE M. ANFRE : « RECHERCHE DE CRITÈRES POUR LA DÉLIMITATION  
D'UNE AGGLOMÉRATION PARISIENNE »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL CHEVRY, PRÉSIDENT  
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. Gabriel CHEVRY, Président.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 1959 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

## NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

Le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Achille KOMAROVER et Jacques ZIGHERA sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

M Stéphane FERRY, ingénieur en chef à l'Électricité de France (Service de la Production Hydraulique), 3, rue de Messine, Paris (8<sup>e</sup>), présenté par MM. Larrieu et Morlat.

Conformément à l'article 3 des statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

## RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Conformément à l'article 22 du Règlement Intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1958 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget de 1959.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et M. le Docteur VENDRYES pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les opérations financières envisagées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 18 février 1959, à savoir :

a) acquisition en Bourse de : 25 bons S. N. C. F. indexés 5 1/2 % 1957; 10 obligations transformables en actions de la Compagnie Française de Matières Colorantes.

b) utilisation des disponibilités courantes en opérations de reports.

L'Assemblée Générale ayant donné son approbation à ces opérations, le Trésorier, M. GENSBITTEL, est chargé de leur réalisation par l'intermédiaire de M. LACKENBACHER, Agent de Change de la Société.

## COMMUNICATION DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général signale qu'un Congrès Européen de la Société d'Économétrie aura lieu du 10 au 12 septembre prochain à Amsterdam. M. Boiteux, 23, rue de Vienne, se tient à la disposition de nos collègues pour leur fournir toutes précisions à ce sujet.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *Étude de la structure optimale de l'industrie du raffinage et des transports de produits pétroliers* (publiée par un groupe de chercheurs dans les Annales des Mines. Novembre 1958);

— *Histoire des théories économiques spatiales*, par M. Claude PONSARD;

— *Introduction à la théorie mathématique de la physiologie respiratoire*, article original du D<sup>r</sup> VENDRYES;

— *La politica fiscale e le entrate effettive del regno Italiana 1860-1890*, par M. G. PARRAVICINI;

— *Pourquoi nous travaillons*, par M. J. FOURASTIE;

— *Ricerche in tema di correlati empirici a periodicità inferiore all'anno per il flusso produttivo dell'agricoltura Italiana*, par M. Flaminio MENTASTI.

## COMMUNICATION DE M. ANFRE : « RECHERCHE DE CRITÈRES POUR LA DÉLIMITATION D'UNE AGGLOMÉRATION PARISIENNE »

M. le Président donne ensuite la parole à M. ANFRE pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. BUNLE, MILHAUD, BATICLE et BRICHLER.

La séance est levée à 19 heures.

## III

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 1959

## SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL CHEVRY, PRÉSIDENT  
 PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE  
 NÉCROLOGIE : M. ERNEST POTHEMONT  
 NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES  
 COMMÉMORATION DU 125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA ROYAL STATISTICAL SOCIETY  
 COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
 COMMUNICATION DE M. PIERRE CAUBOUÉ : « INVESTISSEMENT ET AMORTISSEMENT »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL CHEVRY, PRÉSIDENT  
 PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle des séances de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. Gabriel CHEVRY.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 1959 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

## NÉCROLOGIE : M. ERNEST POTHEMONT

Le Président a le très grand regret de vous faire part du décès de M. Ernest POTHEMONT, survenu le 4 mars dernier, à l'âge de 81 ans.

M. POTHEMONT était l'un des doyens d'élection de notre Société et avait reçu en 1957, une médaille à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de son admission.

Membre de l'Institut des Actuaire Français, il accomplit toute sa carrière à la Caisse des Dépôts et Consignations dont il était sous-Directeur honoraire.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté collègue.

#### NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Stéphane FERRY est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. Michel LÉOPOLD, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de doctorat, 19, rue de Seine à Boulogne-sur-Seine (Seine), présenté par MM. Touche et Depoid;

— M. Jacques MERAUD, ancien élève de l'École Polytechnique, Administrateur à l'I. N. S. E. E., 29, quai Branly, Paris (7<sup>e</sup>), présenté par MM. Chevry et Dumontier;

— M. Jean OTTENHEIMER, ingénieur général de l'Artillerie Navale, membre de la Société d'Économie Politique, ingénieur conseil à la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, 6, rue Jasmin, Paris (16<sup>e</sup>), présenté par MM. Dumas et Depoid.

Conformément à l'article 3 des statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu, d'autre part, la demande de candidature de la Compagnie d'Assurances « Le Soleil-Incendie », 44, rue de Châteaudun, Paris (9<sup>e</sup>).

Conformément à l'usage, l'admission de cet organisme est immédiatement prononcée.

#### COMMÉMORATION DU 125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA ROYAL STATISTICAL SOCIETY

M. le Président rend compte que, sur l'invitation du Président de la Royal Statistical Society, il s'est rendu le 17 mars à Londres pour assister au banquet organisé à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de cette honorable Société à laquelle des liens d'amitié nous attachent depuis 1876 : c'est, en effet, à cette époque que chacune des Sociétés a décidé de nommer membre associé le Président de la Société amie.

Le banquet qui avait réuni 300 participants était honoré de la présence de M. MAC MILLAN, premier Ministre.

#### COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— *Estudos de matematica, estatistica e econometria*, par le Professeur MIRA FERNANDES;

— *Problèmes de la retraite*, par M. René MONIN;

— *Structure de l'Économie Européenne*, par M. KIRSCHEN (publication de l'O. E. C. E.);

— *Structure sociale et problèmes économiques 1787-1798* (Compte rendu du 82<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes);

— *Tableau de l'économie Algérienne* (remarquable publication du Service de Statistiques Générales de l'Algérie donnant sous une forme pratique tous les renseignements statistiques disponibles relatifs à ces départements).

M. le Secrétaire Général est heureux de signaler que notre ancien Président, M. Alfred SAUVY, vient d'être nommé professeur de démographie sociale au Collège de France.

M. le Secrétaire Général informe l'Assemblée que le Conseil de la Société

vient de décider de moderniser la présentation du journal et il présente à ses collègues la maquette de la nouvelle couverture choisie.

Il adresse à nouveau un pressant appel à ses collègues pour qu'ils participent à un effort général de recrutement de nouveaux membres.

**COMMUNICATION DE M. PIERRE CAUBOUÉ : « INVESTISSEMENT ET AMORTISSEMENT ».**

M. le Président donne ensuite la parole à M. Pierre CAUBOUÉ pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. GODIN, BOURDON, RECHNER et HENON.

La séance est levée à 19 heures.

---

## IV

### RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

## LES COMPTES DE L'EXERCICE 1958

### ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1959

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MES CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement Intérieur de notre Société, le compte de Pertes et Profits de l'exercice 1958, le bilan au 31 décembre 1958 et le projet de budget pour l'année 1959

#### COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE 1958

L'exercice 1958, grâce à des rentrées de cotisations arriérées se solde par un léger bénéfice de 5 569 francs.

Les cotisations encaissées se sont élevées à 1 003 700 francs contre 707 750 francs l'année précédente. Les cotisations de 1959 encaissées dès le mois de décembre 1958 se sont élevées à 60 000 francs et ont été mises en réserve. Les cotisations de 1958 qui avaient été encaissées en 1957 et mises en réserve l'année dernière s'étaient élevées à 11 850 francs. Elles sont passées en recette en 1958. La recette propre à cet exercice est donc de  $1\,033\,700 + 11\,850 - 60\,000 = 955\,550$ . Elle était de 878 695 francs en 1957.

Comme chaque année, ce montant comprend les cotisations versées bénévolement par nos membres « rachetés ». Je les remercie vivement de leur geste.

Les ventes de journaux isolés et de collections représentent une recette de 17 270 francs en notable augmentation. Les abonnements dont le nombre est en augmentation fournissent une rentrée de 359 100 francs contre 322 763 francs l'année précédente.

Des tirages supplémentaires de deux de nos bulletins nous ont été demandés par des conférenciers. Ils nous ont remboursé à ce titre une somme de 139 940 francs.

Les subventions versées à notre Société ont été de 265 000 francs contre 225 000 francs en 1957. Elles se décomposent de la façon suivante : CNRS 200 000 francs — INED 50 000 francs — Compagnie des Agents de Change 15 000 francs. Je désire remercier ici, bien vivement, les organismes qui apportent un appui si vital à notre Société.

Les revenus libres se sont élevés en 1958 à 77 812 francs, en augmentation sur 1957 grâce à la souscription à l'emprunt SNCF 5 1/2 % 1957.

Les dépenses d'administration proprement dites, se sont élevées à 165 500 francs contre 113 622 francs en 1957. Il faut y ajouter les frais de location de salles pour 12 420 francs et la cotisation à l'Institut International de Statistique qui, exceptionnellement correspond à un exercice de 18 mois pour 14 663 francs.

Les frais d'impression des deux derniers numéros de 1957 de notre journal, se sont élevés à 625 644 francs. Ceux des deux premiers de 1958 à 585 901 francs. Les dépenses correspondant aux deux autres numéros ont été évaluées à 720 000 francs car, malgré la très grande compréhension de notre imprimeur, la Société Berger-Levrault, il est probable que nous aurons à faire face à des charges accrues.

L'annuaire de 1958 a fait l'objet d'une nouvelle composition. La provision constituée en 1956 et 1957 n'a donc pu correspondre, comme nous l'aurions voulu à l'étalement sur trois ans de nos frais d'impression et de mise à jour de l'annuaire. La dépense restant finalement à la charge de 1958 s'élève à 147 194 francs.

Conformément aux nouveaux statuts le compte dotation a été alimenté de 10 % des revenus nets de l'exercice soit 7 781 francs.

Il a paru opportun, enfin, de verser au compte provision pour frais de Commémoration du Centenaire une somme de 130 000 francs, ce qui ramène l'excédent des recettes sur les dépenses à 5 569 francs.

#### *Bilan au 31 décembre 1958*

La valeur à l'actif de notre portefeuille est passée de 1 426 479 francs à 1 240 399 francs. Outre la venue à l'échéance d'un bon du Trésor de 100 000 francs, nous avons, en effet, enregistré l'amortissement de 2 bons indexés SNCF 6 % 1954, d'une obligation Péchiney 5 1/2 % 1953 et de 5 obligations Saint-Gobain 6 1/2 % 1951.

Le poste caisse a été réduit à 328 francs. Les fonds détenus par notre Agent de Change ont été portés à 58 920 francs. Par contre le solde du compte courant postal s'est élevé au 31 décembre à 511 785 francs. La créance sur Berger-Levrault de 334 922 francs représente la différence entre le montant des abonnements qui nous sont dus et quelques factures restant à régler.

Au passif apparaît un nouveau poste, le compte dotation constitué par application de l'article 13 de nos nouveaux statuts. Il comprend une somme de 30 000 francs, les capitaux provenant des libéralités dont l'emploi immédiat n'est pas autorisé (don Michel 20 000, don Huber 20 000, legs Bourdin 997,

## A. — PERTES ET PROFITS

## RECETTES

Cotisations encaissées . . .	{ Sociétés et organismes collectifs . . . . . 370 000 Membres à titre personnel . . . . . 620 700 Contributions complémentaires . . . . . 13 000 }	1 003 700
Abonnements et vente de journaux . . . . .		376 370
Remboursement de frais exceptionnels . . . . .		139 940
Subventions { C.N.R.S. . . . . 200 000 I.N.E.D. . . . . 50 000 Compagnie des Agents de Change . . . . . 15 000 }		265 000
Revenus des fonds libres . . . . .		77 812
Cotisations reçues d'avance fin 1957 . . . . .		11 850
Provision pour dépenses engagées fin 1957 . . . . .		600 000
Provision pour frais de Commémoration du Centenaire fin 1957 . . . . .		220 000
Provision pour annuaire fin 1957 . . . . .		100 000
		<u>2 794 672</u>

## B. — BILAN

## ACTIF

Portefeuille . . . . .	{	4 200 fr. de rente 3 1/2 1952 . . . . .	34 028	}	1240 399
		84 obligations de 20 000 fr. Crédit National 3 1/2 1942	113 820		
		3 obligations de 10 000 fr. Crédit National 3 % 1945	18 633		
		11 obligations de 10 000 fr. Charbonnage de France 3 %	60 555		
		8 actions C <sup>1e</sup> Industrielle chimique et minière . .	18 120		
		35 parts de production EDF . . . . .	549 161		
		5 obligations Alsacienne de Constructions Mécaniques 6 % 1954 . . . . .	52 482		
		5 obligations Groupement Industrie Sidérurgique 5 1/2 % 1955 . . . . .	49 875		
		4 obligations Péchiney 5 1/2 % 1953 . . . . .	43 725		
		30 bons SNCF indexés 5 1/2 % 1957 . . . . .	300 000		
Disponibilités . . . . .	{	Espèces en Caisse chez le Trésorier . . . . .	328	}	571 033
		Au compte chez M. Lackenbacher, agent de change .	58 920		
		Solde du compte de chèques postaux . . . . .	511 785		
		Créance sur Berger-Levrault . . . . .			334 922
		Numéros du journal en magasin (pour mémoire).			
		Sociétaires en retard (pour mémoire).			

TOTAL de l'actif . . . . . 2 146 354

DE L'EXERCICE 1958

DÉPENSES

Administration . . .	{	Secrétariat général . . . . .	8 500	}	165 500
		Convocations, impressions . . . . .	139 358		
		Trésorerie . . . . .	7 642		
Journal . . .	{	1957 . . . . .	625 644	}	1 211 545
		1958 . . . . .	585 901		
Location de salles . . . . .					12 420
Annuaire . . . . .					247 194
Cotisation à l'Institut International de Statistique . . . . .					14 663
Versement à la dotation . . . . .					7 781
Cotisations reçues d'avance fin 1958 . . . . .					60 000
Provision pour dépenses engagées fin 1958 . . . . .					720 000
Provision pour frais de Commémoration du Centenaire fin 1958 . . . . .					350 000
Excédent des recettes sur les dépenses . . . . .					5 569
					<u>2 794 672</u>

AU 31 DÉCEMBRE 1958

PASSIF

Dotation . . . . .					357 562
Cotisations reçues d'avance . . . . .					60 000
Revenus réservés des dons et legs	{	Don Huber . . . . .	1 400 + 700 = 2 100	}	78 312
		Don Michel . . . . .	1 400 + 700 = 2 100		
		Don Bourdin . . . . .	72 + 36 = 108		
		Legs Coste . . . . .	70 483 + 2 120 = 72 603		
		Legs Mercet . . . . .	706 + 695 = 1 401		
Provision pour frais de commémoration du Centenaire . . . . .					350 000
Provision pour dépenses engagées . . . . .					720 000
Capital libre . . . . .					580 480

TOTAL du Passif . . . . . 2 146 354

legs Coste 41 935, legs Mercet 8 460) les cotisations rachetées (223 480 francs) et 10 % des revenus nets de 1957 et 1958 (12 690 francs).

Les intérêts des dons et legs ont été déterminés comme à l'habitude : leur total est passé de 74 061 francs à 78 312 francs. Le capital libre a été diminué de la constitution partielle du compte dotation et a été majoré du bénéfice de l'exercice. Il est de 580 480 francs au 31 décembre 1958.

Les provisions diverses sont celles dont il a été fait état précédemment.

### *Projet de budget pour 1959*

En ne considérant que les postes susceptibles d'affecter le capital libre, on peut établir le budget de la façon suivante :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal . . . . .	1 500 000	Cotisations . . . . .	1 000 000
Annuaire . . . . .	100 000	Abonnements . . . . .	380 000
Dépenses administratives . . . . .	220 000	Revenus livres . . . . .	80 000
	<u>1 820 000</u>		<u>1 460 000</u>

Il est donc incontestable que nous aurons besoin de subventions pour l'exercice 1959. Souhaitons que les organismes qui nous soutiennent voudront bien examiner favorablement notre situation et que tous nos membres auront à cœur d'augmenter le nombre de nos sociétaires.

## **RAPPORT**

### **DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES**

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement Intérieur de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 4 février 1959 pour examiner les comptes de l'exercice 1958 et le projet de budget pour 1959.

Suivant son habitude notre trésorier a conclu son rapport en soulignant la nécessité pour notre Société d'augmenter le nombre de ses Adhérents.

Depuis plusieurs années et grâce à des subventions d'organismes divers auxquels j'apporte à mon tour l'expression de ma très vive reconnaissance, les comptes de notre Société ont été équilibrés et il a même été possible d'alimenter une provision pour frais de commémoration du Centenaire de notre Société. Je me permets à ce sujet de faire observer qu'elle n'a été portée fin 1958 qu'à un montant de 350 000 francs, ce qui est bien modeste eu égard aux projets bien légitimes que nous formons pour ce Centenaire.

Les revenus de notre Société, bien qu'en augmentation ne s'élèvent qu'à 78 312 francs. Cela tient au fait que notre Société a vu fondre son capital propre. Comme le montre le tableau comparatif joint au rapport du trésorier, l'actif net s'élève à 1 811 432 soit un peu plus de 10 fois ce qu'il était en 1913.

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913, EN 1938 ET DE 1956 A 1958

	1913	1938	1956	1957	1958
<b>A. — Situation financière</b>					
Avoir au 1 <sup>er</sup> janvier . . . . .	163 226,71	149 744,97	1 475 085	1 666 901	1 616 790
Cotisations . . . . .	5 050,—	28 385,—	808 015	691 400	943 700
Abonnements, ventes . . . . .	1 527,75	8 081,45	253 720	292 324	479 973
Revenus des valeurs libres . . . . .	3 453,32	7 606,60	48 820	49 089	77 842
Subventions . . . . .	3 360,—	3 498,80	230 000	225 000	265 000
Rachats complets et annuités de rachats . . . . .	1 320,—	2 890,—	»	»	»
Revenus des legs . . . . .	2 047,68	2 013,65	3 791	3 289	4 251
Recettes exceptionnelles ou anticipées . . . . .	»	17 185,65	165 200	11 850	60 000
	16 758,75	69 661,15	1 509 546	1 242 952	1 830 736
	179 985,46	219 406,12	2 984 631	2 879 853	3 447 526
Administration . . . . .	3 362,30	11 401 59	87 184	166 249	162 692
Journal . . . . .	9 191,51	38 784,68	1 192 806	1 079 192	1 211 545
Annuaire . . . . .	276,40	2 769,85	29 000	17 500	247 194
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque) . . . . .	2 416,65	31 974,13	8 740	122	14 663
	15 246,86	84 930,25	1 317 730	1 263 063	1 636 094
Avoir au 31 décembre . . . . .	164 788,60	234 475,87	1 666 901	1 616 790	1 811 432
Caisse . . . . .	3 403,38	6 793,74	2 828	2 828	328
En compte chez l'agent de change . . . . .	»	»	1 799	54 177	58 920
Chèques postaux . . . . .	»	8 786,63	524 793	133 306	511 785
Portefeuille . . . . .	161 385,22	218 895,50	1 137 481	1 426 479	1 240 399
Avoir net . . . . .	164 788,60	234 475,87	1 666 901	1 616 790	1 811 432

Les cotisations de 1958 sont de l'ordre de 1 000 000 soit 200 fois ce qu'elles étaient en 1913 mais elles représentent près de 60 % des recettes annuelles alors qu'elles ne constituaient que 36 % en 1913.

Au chapitre des dépenses, les frais d'impression de notre journal, compte tenu des provisions, s'élèvent à 1 431 545 soit 80 % des dépenses contre 60 % en 1913.

Notre Société s'est donc appauvrie et ne pouvant restreindre les frais d'impression du journal, frais très raisonnables si l'on songe à l'extrême amabilité de l'Imprimerie Berger-Levrault elle se doit, ne pouvant vivre sur son capital, de développer le nombre de ses adhérents.

La Commission des Fonds et Archives, vous propose donc d'aider notre Président et notre Secrétaire Général pour favoriser le développement de notre Société.

- de remercier les sociétaires versant bénévolement des cotisations;
- d'approuver les comptes de l'exercice 1958 et le projet de budget pour 1959 tels qu'ils viennent de vous être présentés par notre dévoué Trésorier,

D<sup>r</sup> VENDRYES.

---